



## Villas de charme

Quel paradoxe de construire de superbes édifices architecturaux, en bois, ce matériau si fragile ! L'explication est à rapprocher des servitudes militaires de l'époque. L'émergence des villas a coïncidé avec le développement du tourisme balnéaire sur les plages de Malo-Bray-Dunes, à la fin du XIX<sup>e</sup>. La plupart furent construites dans

bleu pour les éléments décoratifs, illumine « la Myosotis ». Une devanture ornée d'encorbellements, de bow-windows, où s'harmonisent formes et couleurs, terminent le chef-d'œuvre. Quel raffinement dans cette villa Magrite : le duo blanc et bleu se conjugue à la perfection dans cette succession d'oriels très saillants



Quartier excentrique à Rosendaël.



Villa Moscovite, Rosendaël.

le quartier de Rosendaël. Hors celui-ci est incorporé dans le périmètre défensif de la place forte de Dunkerque. Elles devaient donc être construites exclusivement en bois, afin d'être démolies le plus rapidement possibles en cas de siège. Heureusement, tel ne fut pas leur destin !

Ses maisons sont aussi belles que leur nom, emprunt d'exotisme, fait rêver.

Ecoutez : « Myosotis – Magrite – Moscovite – Ziegler – Château Loubray – Château Coquelle » et regardez : un subtil mélange d'ocre jaune pour les façades, de blanc pour les ouvertures et de

qui s'achève sur un balcon à baldaquin. Si elle est qualifiée de « moscovite », c'est tout simplement parce que cette belle villa de bois construite en 1913, brille par son charme insolite et glace par son élégance similaire à une « datcha » russe. Ce voyage ne fait que commencer...



Digue de Malo-les-Bains.

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



## N° 6

# Les villas de Malo-Rosendaël Dunkerque (5 km - 1 h 40)



Villa Myosotis, Rosendaël.

**Randonnée Pédestre Les villas de Malo-Rosendaël : 5 km**  
 Durée : 1 h 40  
 Départ : Dunkerque / Malo, Office de Tourisme, sur la digue de mer  
 Balisage jaune  
 Carte IGN : Plan de Ville de Dunkerque et son agglomération 1/12 500

**L'avis du randonneur :**  
 Circuit à la découverte des villas anciennes et contemporaines, de 1858 à nos jours. L'itinéraire longe la digue de mer et les rues de Malo et Rosendaël, et traverse les parcs de la ville. Traversez les rues avec prudence en empruntant les passages protégés.



Quartier excentrique à Rosendaël.

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bergues :** Visites du beffroi, des fortifications Vauban, église Saint-Martin – vestiges de l'abbaye Saint-Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

**Cappelle-la-Grande :** Planétarium (03.28.60.14.51/ 03.28.60.50.95).

**Dunkerque :** Musée portuaire (03.28.63.33.39), Musée des Beaux-Arts (03.28.59.21.65), Mémorial du souvenir (03.28.66.79.21), palais de l'univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord - Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.66.79.21), pêche en mer et activités nautiques (03.28.29.13.80), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80).

**Ghyvelde :** Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme « Le Camélus » en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (03.28.26.50.20).

**Grande-Synthe :** Le Puythouck : espace naturel protégé, parcours de santé, (animations derniers week-end/mois) (03.28.21.64.24).

### Manifestations annuelles

**Bergues :** Carnaval en mars, Foire des Rameaux en avril, « Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585 » en mai et octobre, Feux de la Saint-Jean en juin, fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.68.71.06).

**Bray-Dunes :** Festival des Folklores du monde en juillet et plateau d'artistes (spectacle) en août (03.28.26.61.09).

**Coudekerque-Branche :** Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

**Dunkerque :** Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » – course en chien de traîneau en mars, « Les 4 jours de Dunkerque » (03.28.26.27.02), « Jazz Opal » et « Un tour avant le tour » en juin, « La citadelle en bordée » en juillet, « Nuit de Malo » et Festival de la mouette riieuse en août (03.28.66.79.21), bénédiction de la mer – braderie en août (03.28.26.27.27).

**Grande-Synthe :** Salon du modélisme en janvier (03.28.21.69.93), Carnaval (bals adultes/enfants) en février - mars (03.28.27.84.10/03.28.21.79.81), Saint-Eloi Expo en novembre (artisanat) (03.28.23.65.50).

**Leffrinckoucke :** Fête de la plage et le terroir à l'honneur en août (03.28.29.05.06).

**« RDV Nature et Patrimoine » :** Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

**« Retables de Flandre » :** Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

Office de Tourisme de Bray-Dunes : 03.28.26.61.09.

Office de Tourisme de Bergues : 03.28.68.71.06.

Office de Tourisme de Coudekerque-Branche : 03.28.64.60.00.

Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre : 03.28.66.79.21.

Office de Tourisme de Leffrinckoucke : 03.28.69.05.06.

Office de Tourisme de Grande Synthe : 03.28.27.84.10.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4, 5 : P. Cheuva

# Les villas Malo-Rosendaël

(5 km - 1 h 40)

Départ : Dunkerque / Malo, Office de Tourisme, sur la digue de mer.

**1** Face à la mer, partez à droite et empruntez de suite à droite la rue du Maréchal Foch. Observez les façades et les balcons en façade des villas. Place Delta, tournez à droite et suivez la rue Gambetta puis de nouveau à droite, deux rues plus loin, la rue de Flandre. Découvrez à l'angle de la rue la villa « Les Albatros » et le bow-window de la villa « Les Goélands ». Montez ensuite à gauche la rue de la Colline. Du n° 22 au n° 26, observez les lucarnes qui permettent de se tourner vers la mer. Des céramiques et des moulures décorent les façades des n° 14 et n° 16. A son extrémité, prenez à gauche la rue Belle Rade. Suivez ensuite à gauche la rue Gustave Lemaire. Au n° 51 décoration de la façade par le sculpteur Maurice Ringot. Rejoignez à droite la place Turenne.

**2** Au niveau du square, empruntez à droite l'avenue Faidherbe et rejoignez à l'angle de la rue du Maréchal Joffre le parc de Malo que vous traversez – en cas de fermeture, contournez le par la droite. A sa sortie, prenez à gauche l'avenue du Casino puis encore à gauche la rue des Poilus. Tournez ensuite à droite rue Oscar Delille. Y subsistent encore quatre maisons en bois de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s. Il y a des maisons de rues, petites et simples de pêcheurs, discrètes pour la petite bourgeoisie, et des villas somptueusement décorées et entourées d'un parc. Au-delà des fortifications de Dunkerque, un arrêté n'autorisait que le bois dans la construction afin que l'espace soit aisément incendié et dénudé en cas de

conflit. Au bout de la rue bifurquez à droite puis à gauche sur l'avenue du Casino.

**3** Contournez par la droite la villa Ziegler – maison de l'Environnement – en empruntant les allées du parc. Traversez le boulevard de la République pour suivre l'avenue Louis Herbeaux. Plus loin tournez à gauche rue Anatole France. Au passage découvrez la villa Moscovite, construite en 1913. Poursuivez à droite par la rue Léon Blum puis encore à droite par la rue des Pêcheurs. Continuez rue Maurice Hénaux puis à gauche sur l'avenue Eugène Dumez.

**4** Au niveau de la rame présentant le Quartier Excentric, tournez à gauche et effectuez le tour du quartier. Fondé dès 1926 par l'artiste décorateur et entrepreneur François Reynaert, il est composé de maisons à l'architecture étonnante. L'originalité du quartier est inspirée des pensées de l'époque et des formes rencontrées dans la nature : copeaux d'un rabot géant, grappe de cubes, anneaux agrippés à une corniche, monde triangulaire au reflet d'un miroir déformant. A la sortie de la rue Chénier, prenez en face la rue Albert Cys.

**5** Avant le pont Emmerly, longez à droite les berges enherbées du canal jusqu'au pont Carnot où vous changez de rive. A la chapelle Saint Luc continuez jusqu'au pont des Bains ; traversez l'avenue du même nom.

**6** Passez par le Jardin des Sculptures – parc du musée d'Art Contemporain – et rejoignez à sa sortie le pont Lefol. Avant d'emprunter le pont possibilité de monter et effectuer un aller-retour au belvédère « observatoire du front de mer » (non balisé). Après le pont rejoignez la digue par la rue Marcel Saily. Possibilité d'un aller-retour à gauche le long de la digue du canal exutoire (non balisé) – au passage, Mémorial des Alliés. Le long de la digue de mer de Malo, retrouvez l'Office de Tourisme.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 125 250 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels  
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)  
pdipr@cg59.fr